



Monsieur le Ministre d'État,

Madame le Secrétaire d'État,

Monsieur le Secrétaire d'État honoraire,

Madame le Conseiller au Cabinet du Prince Souverain
représentant Monsieur le Directeur de Cabinet,

Monsieur le 1^{er} Aide de Camp du Prince Souverain,

Madame le Conseiller de Gouvernement Ministre des
Relations Extérieures et de la Coopération,

Monsieur le Président d'Honneur de l'A.C.H.M.

Mesdames et Messieurs les Directeurs du Gouvernement,

Chers Collègues,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel honneur de vous accueillir aujourd'hui
à l'occasion de l'Assemblée Générale annuelle de
l'Association des Consuls Honoraires de Monaco, un moment
important de la vie de notre Association et du Corps
consulaire de la Principauté.



Permettez-moi tout d'abord d'exprimer le grand plaisir qui est le nôtre d'accueillir aujourd'hui, parmi nous, Monsieur le Ministre d'État. Sa présence à notre Assemblée Générale constitue pour notre Association un témoignage d'attention et de considération que nous apprécions tout particulièrement.

Je souhaite également réaffirmer l'excellence de nos relations avec le Département des Relations Extérieures et avec notre formidable Ministre des Relations Extérieures, Mme Isabelle Berro-Amadeï.

Je souhaiterais aussi exprimer nos remerciements à Monsieur Lionel Beffre, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur, Monsieur Eric Arella, Commissaire Général en charge de la Direction de la Sûreté Publique, et Monsieur Sébastien Berre, Commandant Principal, Chef du Pôle de Prévention Situationnelle et de Partenariat, pour la qualité des relations que nous avons entretenues tout au long de l'année



écoulée. Nous apprécions tout particulièrement l'excellente coopération qui s'est développée entre notre Commission sécurité de l'A.C.H.M. et la Sûreté Publique. Cette collaboration, fondée sur la confiance et l'efficacité, est précieuse pour notre Corps consulaire, et nous formons le vœu qu'elle puisse se poursuivre et se renforcer encore dans les années à venir.

N'oublions jamais, qu'à notre sens, la 1^{ère} entité qui caractérise l'Attractivité en Principauté reste la sécurité des personnes et des biens.

Je tiens à saluer, Monsieur le Commissaire Général, au nom de tous les Membres de l'Association des Consuls, votre si précieux et efficace travail ainsi que celui de toutes vos équipes.

Notre Association continue par ailleurs à se développer et à se renforcer. Le nombre de Membre de l'A.C.H.M. n'a jamais été aussi important, puisque nous comptons désormais 88 membres représentant 82 pays. Cette diversité témoigne non seulement de l'attractivité internationale de Monaco, mais aussi de l'engagement remarquable des consuls honoraires



qui œuvrent chaque jour pour renforcer les liens entre leurs pays et la Principauté.

Au fil des années, l'A.C.H.M. s'est progressivement affirmée comme un acteur reconnu de la vie institutionnelle de la Principauté, contribuant à son rayonnement international et constituant un relais précieux entre Monaco et de nombreux partenaires à travers le monde.

Dans cet esprit, nous nous inscrivons pleinement dans la vision d'ouverture et de dialogue portée par Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II.

Nous nous réunissons toutefois aujourd'hui dans un contexte international particulièrement préoccupant. Les guerres qui se poursuivent et les tensions militaires rappellent combien la stabilité internationale demeure fragile. Dans un monde marqué par ces conflits, il est plus que jamais essentiel de rappeler que la diplomatie peut apporter des réponses durables et éviter de trop nombreuses pertes en vie humaine.



Cet esprit de dialogue et de coopération est au cœur même de la mission des consuls honoraires.

Mais il faut être juste. Afin d'instaurer un dialogue, il faut être deux à le vouloir. Le dialogue consiste trop souvent aujourd'hui à faire perdre du temps à la partie adverse, dans le but d'optimiser au mieux les stratégies et les moyens militaires.

Étant croyant, je demande humblement, mais instamment, au « Bon Dieu » de venir mettre un peu d'ordre sur notre planète qui en a bien besoin.

Je souhaiterais également évoquer l'avenir de notre Association, notamment dans la perspective du départ à la retraite de notre Secrétaire permanent, le Colonel Thierry Jouan, prévu le 27 décembre 2027, soit dans environ un an et neuf mois.



Le Colonel Thierry Jouan est parmi nous depuis le 1er mai 2011. Il est d'ailleurs assez amusant de constater qu'il a commencé ses fonctions le jour de la fête du Travail... et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il a pleinement honoré cette journée pendant toutes ces années par son engagement constant, sa disponibilité et son dévouement au service de notre Association.

Nous lui en sommes tous extrêmement reconnaissants. Dans cette perspective, nous travaillons déjà activement à identifier un successeur qui saura poursuivre le travail remarquable qu'il a accompli.

L'année 2025–2026 a également été riche en événements pour notre Corps consulaire, comme le démontrera dans quelques instants le Rapport moral qui vous sera présenté.

Je souhaiterais toutefois mentionner une initiative particulièrement intéressante, organisée par Monsieur Arie



van 't Hof, Consul général honoraire des Pays-Bas, qui a permis d'accueillir récemment Monsieur David Vannier pour une conférence particulièrement stimulante.

Cette conférence nous a proposé une réflexion très éclairante sur la manière dont des États de taille modeste peuvent exercer une influence internationale significative. Son analyse a montré que certains petits États parviennent, parfois mieux que les plus grands, à transformer leurs contraintes en véritables atouts grâce à la qualité de leur gouvernance, à leur capacité d'innovation et à leur diplomatie.

Un sujet qui résonne évidemment de manière toute particulière ici, à Monaco.

L'A.C.H.M. se réjouit de pouvoir soutenir et encourager ce type d'initiatives, qui enrichissent la réflexion et le dialogue au sein de notre Corps consulaire.



Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie pour votre engagement et pour votre présence aujourd'hui.

L'action de notre Association continuera, j'en suis convaincu, à contribuer au dialogue entre les nations et au rayonnement international de la Principauté, dans l'esprit d'ouverture et de coopération qui caractérise l'action de Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II.

Et si notre Association travaille avec sérieux et engagement, elle conserve aussi ce qui fait sa force : un esprit de camaraderie et de convivialité.

Continuons donc, ensemble, à faire vivre cet esprit au service du dialogue et de l'amitié entre la Principauté et les nations que nous représentons.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite une excellente Assemblée Générale.